



Mai 2010



Le budget qui a été voté pour 2010 est un budget construit autour de trois objectifs :

- 1/ la prise en compte de l'évolution démographique de notre commune et sa conséquence en termes de besoin de ressources fiscales.**
- 2/ le maintien d'un programme d'investissements important.**
- 3/ la consolidation de notre capacité d'autofinancement.**

En 1998 la population de la Chaize-le-Vicomte était de 2400 habitants ; au 1 janvier 2010 nous étions 3500. Notre commune a connu une des cinq plus fortes augmentations de population des communes vendéennes depuis ces dix dernières années.

Si l'on compare les 15 communes de la communauté d'agglomération, on peut constater que la Chaize est pour les taux de fiscalité, notamment la taxe d'habitation, dans le groupe des communes les plus faiblement peuplées, entre autres Thorigny, le Tablier, Fougeré.

Or aujourd'hui nous devons faire face à des besoins d'une collectivité de moyenne importance en pleine expansion, notamment aux regards des services que nous devons vous apporter. Il nous faut impérativement, à terme, rattraper le potentiel fiscal des communes qui nous ressemblent.

Une augmentation d'impôts n'a de sens que si elle est utile au développement d'une collectivité. Nous savons que le contexte de crise que nous connaissons n'invite pas à augmenter les impôts mais nous assumons cette augmentation car nous savons qu'elle est indispensable pour notre commune, indispensable pour donner aux Vicomtaises et Vicomtais les services qu'ils méritent.

Nous avons fait le choix l'an passé de poursuivre la politique d'investissements entreprise il y a maintenant quelques années. Nous continuons cette année avec 900 000 € inscrits au budget : 200 000 € pour la zone des écoles, 300 000 € pour les équipements sportifs, 90 000 € pour la voirie, 127 000 € pour les réseaux, 37 000 € pour le cimetière ...

Cette politique ambitieuse d'investissements est de notre point de vue indispensable au développement de notre commune et participe au soutien nécessaire des collectivités à l'activité économique, car seule l'activité économique est créatrice de richesses.

Enfin la capacité d'investissements d'une commune se mesure dans le temps à la hauteur de sa Capacité d'Autofinancement (CAF).

L'investissement important du restaurant scolaire il y a maintenant 4 ans, et les remboursements de l'emprunt avaient tout naturellement détérioré notre CAF en 2009 (308 848 €). Le budget voté valorise notre CAF à hauteur de 358 044 €, soit une augmentation de 50 000 €. Cette remarquable augmentation est le fruit d'une politique volontariste de réductions des dépenses sur l'ensemble des postes, notamment en termes de consommation d'énergie. Ce sera là une de nos grandes actions de l'année 2010 : optimiser les dépenses d'énergie sur l'ensemble des bâtiments municipaux ; à ce titre je vous annonce que la commune ne sera que très peu éclairée au moment des fêtes de fin d'année .

Dans un contexte de crise comme celui que nous traversons, il est toujours difficile de décider une augmentation d'impôts. Beaucoup de familles comptent, nous le savons, à l'euro prêt, à la fin du mois.

Mais être élu responsable c'est chercher à donner le meilleur à ses concitoyens, dans la mesure de leurs moyens, en mutualisant les recettes à travers l'impôt.

C'est là une expression du mot SOLIDARITE !

Yannick David
Maire

Mise en place des zones bleues

Les zones bleues : place du Champ de foire et rue des frères Payraudeau verront le jour pendant la deuxième quinzaine du mois de mai. Nous souhaitons ainsi libérer le centre bourg des véhicules qui stationnent à la journée et par conséquent, faciliter l'accès au commerce. Les parkings de covoiturage rue du souvenir et place de la gare offrent une quarantaine de places pour ceux qui souhaitent laisser leur voiture à la journée.

La Municipalité s'associe aux commerçants pour vous offrir le disque de stationnement que vous découvrirez avec ce bulletin.





COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 16 mars 2010

Finances :

- Approbation des comptes administratifs 2009 pour la Commune, l'assainissement et les lotissements communaux.
- Approbation des comptes de gestion 2009 dressés par M. Ciron, Receveur.
- Affectation des excédents de fonctionnement à la section investissement : Budget commune 2010.
- Attribution d'une subvention de 8 000.00 € pour l'année 2010 au CCAS.
- Allocation d'indemnités aux agents qui assurent le secrétariat pour les élections.

Salle du Moulin Rouge :

- Adoption des propositions de participation financière pour la mise à disposition de la salle au 1^{er} janvier 2011.

Contrat environnement rural :

- En raison des retards pris par l'étude initiée par le Conseil Général, modification des travaux aux abords de l'Eglise St Nicolas. Ils sont remplacés par la restauration des murs du cimetière et du Monument des Frères Payraudeau et par la réfection du Pont

Boisseau.

Sport :

- Encaissement d'un chèque d'un montant de 53 500 € pour remboursement d'un sinistre à la salle de sports.

Scolaire - Jeunesse :

- Approbation de versement d'un acompte de 38 052 € sur le contrat d'association de l'Ecole Privée St Joseph.
- Décision de réouverture du foyer des jeunes avec nécessité de prévoir un encadrement, envoi de questionnaires aux 11/13 ans et aux 14/18 ans.

Actions économiques :

- Achat du terrain Ravon par Vendée Expansion (sauf le chemin).

Urbanisme :

- Adoption de l'exclusion du champ d'application du droit de préemption urbain pour le lotissement « les Aquarelles ».
- Décision de vendre les parcelles du Calvaire à la société Foncier-Conseil pour construction lotissement « les Aquarelles ».

- Décision de vendre les bâtiments et terres du lieu-dit « le Poupris de St Mars » à M et Me Douillard pour un montant de 145 000 € net vendeur. L'acquéreur prendra à sa charge tous les frais se rapportant à cette vente. La commune reste propriétaire de l'Etang.

Divers

- Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz : 691,08 €.
- Approbation du schéma directeur d'aménagement lumière proposé par le SYDEV.
- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie.
- Remplacement des menuiseries extérieures de la salle St Nicolas par le Duramen (montant : 11 026,22 €)
- Décision d'effectuer les démarches nécessaires à la restauration des registres d'Etat civil de la Limouzinière de 1781 à 1802 et de la Chaize-le-Vicomte de 1780 à 1892.

Conseil du 7 avril 2010

Finances :

- Présentation et vote des budgets 2010 pour la Commune et les lotissements communaux le Gué-Lignageau et l'Herbrère. - Vote : taux d'imposition et subventions
- Facturation de 15,70 € à Familles rurales pour sa participation à une sortie aux vacances de février.
- Remboursement d'un chèque de caution de 76 € pour la réservation de la salle du moulin Rouge à l'Amicale du personnel du SDIS Vendée.

Scolaire - Jeunesse :

- Vote d'une subvention de 916,20 € (correspondant à 10% des dépenses conformément aux pratiques en vigueur l'an dernier) à l'école St Joseph pour l'organisation d'une classe de mer.
- Présentation des dépenses de fonctionnement de l'Ecole Pierre Perret pour définir le prix de revient d'un élève et établir le prix à déterminer concernant le Contrat d'association avec l'école Privée St Joseph.

- Attribution d'une subvention pour le contrat d'association avec l'école privée, de 533,39 € par élève pour l'année scolaire 2009-2010, soit 126 946,82 € pour 238 élèves.

- Recrutement de 2 adjoints d'animation de 2^{ème} classe pour les vacances de printemps.

Cimetière :

- Ossuaire : un complément d'informations est demandé à l'entreprise Priva Rodde afin de déterminer l'enveloppe budgétaire de l'ensemble.

Contrat environnement rural-

- Restauration du mur de clôture du cimetière rue Caillaud, par l'entreprise Mazoué pour un montant de 13 891,54 € TTC.
- Restauration du monument aux morts Famille Payraudeau par l'entreprise Mazoué pour un montant de 3 049,80 € TTC
- Réfection du pont Boisseau par l'entreprise Mazoué pour un montant de 3 958,76 € TTC
- Eclairage terrain de foot : des travaux sont programmés afin qu'il puisse servir de terrain

- d'entraînement. Montant de la participation de la commune : 26 609 €, une subvention est demandée à la ligue de Football amateur.

Divers :

- Attributions de numéros aux habitations de la Limouzinière.
- Décision de demande de renseignements complémentaires à Vendée Expansion pour le lotissement La Folie Nord.
- Restauration de la couverture du lavoir par la société Néobâti pour un montant de : 11 697,30 € TTC.
- Déconstruction des deux logements de fonction et de l'ancien transformateur, route de la gare par la société Herbreteau pour un montant de 10 602,54 € TTC.
- Demande de la société d'assurance pour la mise en place d'une clôture périphérique de la parcelle destinée au chapiteau de l'école du cirque. Décision de retenir la société LOXAM pour l'achat de grilles de chantier pour un montant de 2 182,10 TTC.

Prochaines réunions : mardi 11 mai et mardi 8 juin



LE MOIS DERNIER ...

1^{ère} Edition de la Fête du Printemps

Vendredi 19 mars :

Visite de l'entreprise Végétal 85 avec les classes de CM2 des deux écoles, sur le thème du tri des déchets, de l'économie et de la protection de l'eau et de l'utilisation des insectes à la place d'insecticides.



Soirée d'information et d'échanges avec le CAUE et Vendée Eau, sur le thème : «Entretien des espaces verts tout en respectant l'environnement ».

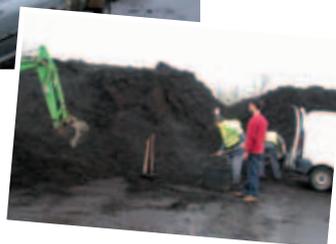


Samedi 20 mars :

Plantation d'arbres par les élus du Conseil Municipal Enfants.



Vente de compost normé par Véolia sur le site de la Chapelière.



Activités ludiques pour les grands et les petits, pour découvrir le fonctionnement des énergies renouvelables et les gestes simples pour économiser l'énergie, grâce aux équipements de l'Energibus 85.



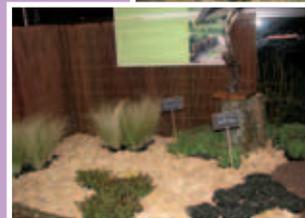
Exposition « Chaque fois ça compte », sur l'économie d'énergie, Salle la Fontaine.



Exposition sur le tri des déchets, le compostage individuel et la taxe incitative ainsi que sur le travail de la Commission environnement du Conseil Municipal des Enfants mené depuis deux ans.



Exposition de paillages et de plantes vivaces, Salle Ronsard, réalisée par les services techniques municipaux en partenariat avec Végétal 85, les pépinières Herbreteau et Alliance Paysages.





INFOS DES ELUS



Petite Enfance : le R.A.M. bientôt opérationnel !

Début 2010, le dossier Relais Assistantes Maternelles a été un des premiers à être approuvé par la nouvelle communauté d'agglomération.

Le recrutement d'une directrice a, alors, été lancé. **Elodie Pasquet**, éducatrice de jeunes enfants, va animer cette nouvelle structure.

Elle prendra ses fonctions le lundi 17 mai.

Le RAM est un espace à destination des assistantes maternelles, des parents et des enfants de 0 à 4 ans. C'est un lieu d'accueil, d'informations et de soutien.

Une réunion d'information va se tenir sur notre commune afin de vous en préciser ses missions et son organisation.

La date n'est pas encore fixée mais, je pense qu'elle aura lieu **avant juillet**.

Vous en serez informés par voie de presse,

par affichage dans les commerces et à la Mairie ou par l'intermédiaire de votre assistante maternelle.

Le RAM regroupe 5 communes : Thorigny, Fougeré, La Ferrière, Dompierre, la Chaize-le-Vicomte.

Le bureau principal est basé à La Chaize-le-Vicomte. Un espace a été spécialement aménagé dans les locaux de la Mairie.

Cette situation est, toutefois, provisoire, le relais sera ensuite inclus dans le **multi-accueil : crèche, halte-garderie qui verra le jour dans notre commune début 2012**.

Nous défendons ces deux projets depuis le début de notre mandat. Nous sommes fiers et heureux d'avoir convaincu les différentes instances décisionnaires, Communauté d'Agglomération et Caisse d'allocations familiales, que ces implantations devaient se concrétiser à La Chaize-le-Vicomte.



Nous répondons, ainsi, à l'immense attente des parents et des assistantes maternelles et continuerons à oeuvrer pour améliorer la qualité de vie de tous les Vicomtais, petits et grands.

Luce Vanderlynden
Adjointe Petite Enfance



Les logements de l'école n'ont pas résisté à la pelle.

Depuis quelque temps, on savait que leurs jours étaient comptés.

Les derniers locataires avaient trouvé d'autres logements car leur état demandait des travaux trop importants. D'autre part, ces anciens logements de fonction pour les enseignants de l'école publique occupaient un espace qui pourrait être utile dans l'extension du groupe scolaire. Et c'est désormais chose faite : promis à être rasés, ces logements disparaissent sous les coups de pelleuse.

C'est également une page de l'histoire de la Chaize qui se tourne. Le conseil municipal, tout nouvellement élu en mars 1965, décidait trois mois plus tard, dans sa séance du 27 juin, la construction d'un groupe scolaire et de logements pour les instituteurs. Les études ont été longues, avec des changements importants, puisque d'abord prévu à l'emplacement de l'ancienne école publique de filles, actuelle mairie, le groupe sera finalement construit à l'emplacement de l'ancienne école publique de garçons, rue de la Gare.

Les travaux commenceront en novembre 1969, pour un montant de 758 364,23 francs. Dans sa séance du 15 juin 1970, le conseil entérinait la décision de M. L'inspecteur d'Académie qui ouvrait le nouveau groupe scolaire pour la rentrée de septembre 1970, soit quatre classes pour l'école primaire et deux classes de maternelle. Cette même rentrée

voyait l'ouverture de la cantine et l'occupation des deux logements de fonction. Il s'était passé cinq ans entre la prise de décision et la concrétisation. **Aujourd'hui, ce sont donc quarante ans d'histoire qui se sont effacés.**

Daniel Brémand
Conseiller délégué à la Culture



● Destruction des vieux logements de l'école rue de la Gare.



Mise aux normes des assainissements autonomes.

De 2006 à 2009, la Communauté de Communes du Pays Yonnais a réalisé le contrôle de l'ensemble des assainissements autonomes sur son territoire (15 communes) afin de limiter les pollutions éventuelles dans le milieu naturel.

Le SPANC (Services Public de l'Assainissement Non Collectif) a réalisé le diagnostic de fonctionnement sur la commune de la Chaize-le-Vicomte en 2006.

Les résultats des 288 installations visitées sont les suivants :

- Classe 1 : dispositifs « points noirs » à réhabilitation urgente : 80
- Classe 2 : dispositifs ayant un fonctionnement insuffisant : 101

- Classe 3 : dispositifs ayant un bon fonctionnement : 107
Les propriétaires (Classe 1 et 2) ont 4 ans pour réaliser les travaux de mise en conformité.

Afin d'inciter les propriétaires à réhabiliter leur dispositif d'assainissement non collectif, pour contribuer à la protection de l'environnement et à la valorisation du patrimoine immobilier, La Roche sur Yon agglomération a mis en place à partir du 1er avril 2010, un **dispositif financier pour cette réhabilitation**.

L'aide financière est fonction du revenu fiscal de référence du ménage (plafonds de ressources définis sur la base des barèmes de l'ANAH). Cette subvention de 20 à 30% et plafonnée à 1 000 € ou 1 500 € selon les revenus. Elle est calculée sur le coût TTC du

projet (étude de filière et travaux). L'opération prendra fin le 31 décembre 2012. Cette subvention est cumulable avec les aides de l'ANAH et l'éco-prêt à taux zéro.

En tout état de cause ne commencez pas de travaux avant de vous être renseignés auprès des services de La Roche sur Yon Agglomération afin de savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide financière.

Christian Pasquier
Adjoint Assainissement



RENSEIGNEMENTS :
La Roche sur Yon Agglomération
02 51 05 57 79



Un peu de civilité...

La vie en société requiert un minimum de civisme, voire de civilité.

Quelques faits dûment constatés qui ne facilitent pas notre vie sociale.

Des bacs, destinés à recueillir les verres, sont disposés en divers endroits de la commune, près de la salle de sports et près du local technique, notamment. Normalement, et pour le bien de tous, les verres se mettent dans les bacs. Que penser de ces cartons de « canettes » vides, posés à même le sol, sans oublier les verres cassés et donc dangereux. Qui doit les mettre dans les bacs ?

Les agents techniques de la commune passent beaucoup de temps à l'embellir par des plantations dans les parterres et espaces. Que penser de ces enfants (et parfois adultes) qui cueillent les fleurs « communales » ? Bien sûr, les enfants peuvent offrir un joli bouquet de fleurs à leur maman; est-ce bien le but recherché ? Certains vont encore plus loin, ne se contentant pas de cueillir, mais arrachant les tulipes, par exemple.

Quelques faits que, **pour le bien de tous**, on aimerait bien ne plus revoir.

Daniel Bremand
Conseiller délégué à la Culture



Charte qualité 2010 : Une nouvelle réussite pour les Commerçants de notre commune.

La démarche de Charte Qualité vise à mettre en avant le commerce de proximité. C'est une démarche volontaire de chaque candidat qui s'y inscrit. Pour soutenir cette opération, mise en place avec le concours de la CCI, la Mairie a signé une convention et accompagne chaque participant pour son inscription.

L'accueil, l'écoute et le conseil auprès des clients sont autant de critères, très sélectifs et renforcés cette année, pour cette nouvelle charte. Cette démarche personnelle, de la part de nos commerçants, artisans et services leur permet de se remettre en cause et d'évoluer dans l'idée de toujours pouvoir faire mieux. Les Candidats sont audités par des cabinets extérieurs dont les agents se déplacent sur place anonymement. Il existe aussi des audits téléphoniques toujours avec des clients « mystères ».

Cette année, ce sont 8 commerces qui sont

récompensés pour la Qualité de leur accueil et services :

- **L'Hélianthus**, Chupeau Nathalie
- **Ecla'tiff**, Delphine Guesdon
- **Boulangerie Guignard**, Benoît et Marie-Cécile Guignard
- **Beauté des Flots**, Delphine Guitton,
- **O Pain Gourmand**, Boulangerie Lemay
- **Garage du Moulin Rouge**, Thierry Liard
- **Folies Carrelage**, Franck Rayneau
- **L'Épicerie Vicomtaise**, Magalie Vrignaud et Sandrine Pineau-Sachot.

Les commerçants récompensés nous montrent que nous avons un tissu local dynamique où nous avons la chance d'avoir une variété de commerces de proximité. Avec ces récompenses, c'est un joli coup de projecteur sur nos commerçants, qui nous rappelle aussi que le commerce de proximité est l'affaire de tous.

Christine Rambaud-Bossard
Adjointe aux Actions Economiques



Remise de la Charte Qualité 2010 aux 8 entreprises lauréates





INFOS DES ASSOCIATIONS

Familles Rurales : Accueil de Loisirs

L'équipe de l'accueil de loisirs, géré par l'association Familles Rurales, vous accueillera les mercredis jusqu'au 30 juin de 07h15 à 18h45.

Pour cet été :

Nous serons ouvert du lundi 05 juillet au vendredi 30 juillet et du lundi 23 août au vendredi 27 août, ainsi que le 30, 31 août et le 1er septembre.

Cet été les enfants pourront à nouveau s'amuser entre copains pendant les mini-camps :

- les 3-4 ans partiront découvrir la ferme et son environnement du 12 au 13 juillet
- les 5-6 ans joueront les petits cascadeurs sur des parcours à poney et dans les arbres du 05 au 06 juillet
- les 7-8 ans s'immergeront dans l'univers indien du 12 au 15 juillet
- les 9-12 ans se transformeront en explorateurs des bois du 12 au 16 juillet sans oublier deux bivouacs dont un au Futuroscope du 24 au 25 août.

Cependant, une priorité sera effectuée envers les enfants qui fréquentent régulièrement le centre tout au long de l'année. Cette feuille spécifique aux séjours courts sera disponible dans le cartable de vos enfants juste après les vacances d'avril et sera à rendre pour la vendredi 21 mai au

plus tard. La liste définitive des enfants participant aux séjours vous sera communiquée par mail la semaine du 25 mai. Une réunion d'information aura lieu le vendredi 11 juin à 20h au centre de loisirs.

Enfin, si vous voulez partager vos idées d'animations, de sorties, ou tout autre savoir faire ou envies, nous vous écouterons avec plaisir! Et sachez que 2 commissions (mercredis et petites vacances / et été) sont là pour s'enrichir de vos dires! Alors peut être à très bientôt!

L'association Familles rurales



Les Visiteurs du soir interviennent à domicile la nuit

L'association Les Visiteurs du Soir, propose un service d'aide à domicile le soir et la nuit. Les personnes malades, en situation de handicap, ou les personnes âgées ou retraitées, peuvent faire appel au service qui fonctionne 7 jours sur 7 de 20h à 6h du matin.

Il s'agit d'une aide matérielle : les intervenantes aident par exemple au lever ou au coucher, à se déshabiller, à fermer ou ouvrir les volets, à prendre une collation, à changer de position, etc. Sans oublier l'aide morale, pour se rassurer et se tranquilliser. Ce soutien est appréciable tant pour le bénéficiaire que pour la famille et les proches, qui peuvent ainsi souffler, s'absenter sans inquiétude. Le numéro de téléphone est en effet fonctionnel toute la nuit.

Ce service a un coût, pris en charge en partie par les collectivités, et peut ouvrir le droit à une réduction d'impôts.

CONTACT :

Les Visiteurs du Soir,
15 rue Proudhon à La Roche sur Yon
02 51 37 93 39

" C'est le Cirque à la Chaize-le-Vicomte ! "



Cette exclamation pour signifier que depuis le 8 Octobre 2009, est née la première Ecole de Cirque sous chapiteau du département, voire de la

Région Pays de la Loire.

En effet, cette création d'Ecole de Cirque à la Chaize-le-Vicomte fait suite à la création de la dite Association "Ecole de Cirque Micheletty" en date du 29 Août 2009 à la Préfecture de la Vendée.

Il nous a semblé important de préciser que cette Ecole est ouverte à tous les publics de 4 à 77 ans et est administrée par un Conseil d'Administration Associatif type loi de 1901.

Notre Projet 2009/2010 porte sur la mise en place d'un partenariat de compétence avec la Compagnie Micheletty à qui nous avons confié la gestion des cours dispensés toute l'année, sur la signature d'une convention partenariale avec la municipalité pour l'occupation du terrain et sur un accueil de qualité pour toutes les familles du Pays Yonnais.

Cette réalisation sur la commune de la Chaize-le-Vicomte, fait de notre Communauté d'Agglomération un carrefour privilégié du développement des "Arts du Cirque " de Vendée. L'articulation de notre concept "le cirque à domicile, source de vie et de création", doit nous permettre de promouvoir des animations Culturelles et Artistiques tout au long de l'année.

L'école de Cirque représente aujourd'hui près

de 70 élèves (enfants et adultes) et vous propose de venir partager son premier spectacle en présence des Artistes le Samedi 5 Juin 2010 à 15h00 sous le chapiteau.



CONTACT :

Ecole de cirque Micheletty
06 70 59 12 85
scapi-beru@orange.fr

Hubert PASQUINELLI
Président de l'Association



Accord Musical

Nous espérons que l'audition du 2 avril aura laissé un bon souvenir aux élèves aux professeurs et aux parents, nous espérons aussi que les adhérents aient bien compris le message du bureau qui souhaite un renouvellement.

Avec 2 membres restants les statuts ne permettront pas à l'association de maintenir l'école. Les écoles de musique des communes environnantes rencontrent les mêmes problèmes. A ce jour avec une centaine d'adhérents, l'école a toute sa place dans la commune et ne doit pas fermer.

Nos remerciements à Anne Sophie et Antoine pour la soirée du mois de décembre
Merci à la chorale pour les concerts à l'église de la Chaize pour Intipa Wawan et à Fougeré pour Rétina.

Si la musique ou le chant vous passionnent, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT :

Jean Paul Mercier : 02 51 05 24 98
mercierjean-paul@neuf.fr
Antoine Boussais : 06 83 38 86 57

Service à la personne



Afin d'organiser au mieux votre vie familiale, l'ASSDAC met à votre disposition du personnel compétent.

Que ce soit pour du ménage et du jardinage (qui peuvent vous permettre d'obtenir une déduction fiscale de 50%), ou pour du petit bricolage : peinture, déménagement, grand nettoyage...

N'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT :

ASSDAC : 02 51 36 11 64

R.E.V : Printemps des cadeaux

Le R.E.V organise ses portes ouvertes en zone industrielle à l'occasion du Printemps des cadeaux le 29 mai 2010, à partir de 10h.

Trois vitrines mises en jeu, seront à estimer entre le 1er mai et le 23 mai :

- Chez VO85 Distinction, en Zone Industrielle
- A la boulangerie « Ô Pain Gourmand », en Centre Bourg
- Chez la fleuriste l'Hélianthus, en Centre Bourg

Le Tirage au sort des vitrines se fera le 29 mai 2010 à 18h30.



La bibliothèque fête l'année de la Russie

A l'occasion de l'année de la Russie, la bibliothèque organise une grande exposition composée de 16 panneaux.

Elle se tiendra à la Salle Ronsard, derrière la Mairie et sera visible du 10 mai au 10 juillet, pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque : tous les mercredis de 15h à 17h et tous les samedis de 10h à 12h.

De plus, une conférence sur le thème « La Russie à travers les siècles », animée par Francis Bouron, aura lieu à la Salle Ronsard le vendredi 25 juin à partir de 20h30.

Enfin, n'oubliez pas l'heure du conte tous



les premiers mercredis de chaque mois, de 11h à 12h.

Prochains rendez-vous : 5 mai et 2 juin.

Josiane BOURON

Gymnastique volontaire

Cette saison, ce n'est pas moins de 109 salariés qui se retrouvent chaque semaine lors des différentes séances adultes et enfants.

Lors de l'assemblée générale du 21 janvier 2010, a eu lieu l'élection du tiers sortant. Marie-Danielle Bourasseau ayant fait part de son souhait de laisser la présidence après 15 ans dans cette fonction, un nouveau bureau est constitué.

Présidente : Myriam Lucas,
Vice présidente : Francine L'Hermite,
Trésorière : Maryvonne Guyonnet, Trésorière adjointe : Nathalie Jarriau Ducept,
Secrétaire : Geneviève Raffin,
Secrétaire adjointe : Patricia Pasquier,
Correspondantes école de sport : Marie-Danielle Bourasseau et Brigitte Calteau,
Membres : Mauricette Auneau, Maryvonne Chupeau, Paulette Guibelin et Dominique Laurent.

Nous adressons un grand remerciement à Marie-Danielle !

La sortie de fin d'année aura lieu le samedi 12 juin sur l'île de Noirmoutier ; l'occasion pour tous les licenciés et leur famille de passer une agréable journée.



○ Nouveau bureau de l'association gymnastique volontaire



BUDGET 2010 : POURSUIVRE LES EFFORTS ENGAGES

Le budget 2010 accompagne la croissance ininterrompue de la population et des services à la population. Le budget voté s'équilibre à 2 669 304 € en recettes et en dépenses de fonctionnement.

La politique d'économies initiée en 2009 a porté ses fruits : les budgets ont été tenus et cet effort est à poursuivre pour conserver notre capacité d'investissements. Aucun emprunt n'a été contracté ni en 2008, ni en 2009. Durant ces deux années **la Commune s'est ainsi désendettée de plus de 500 000 €**. Les derniers produits exceptionnels sont consacrés à un niveau d'investissement élevé. Mais il faut surtout faire face à la croissance importante des charges proportionnelles aux services rendus, qui se retrouvent dans les « autres charges ».

Un budget de fonctionnement à 2 669 304 €, soit + 7% par rapport à 2009.

Charges à caractère général

Le poste de « charges à caractère général » est maîtrisé et sous pression : **pour 2010, 53 500 € d'économies sont encore prévues.**

Nous avons aussi besoin de votre participation active : La Commune dépense plus de 92 000 € en énergies : 10% des impôts ! Les deux périodes hivernales de 2009 ont conduit à un surcoût de 21 000 €, soit 2 % des impôts, pour chauffer les différentes salles et l'école. Soyez disciplinés dans l'usage des salles : les deux hivers consécutifs très froids expliquent une partie de cette augmentation mais pas tout : **quand les portes des salles restent ouvertes en hiver : ce sont vos impôts qui s'envolent dans les airs !**

620 050 €

749 414 €

Résultat de fonctionnement attendu

C'est le résultat qui finance l'investissement.

Pour mémoire, en 2009, ce virement à l'investissement n'était que de 361 174 €. En 2010, ce résultat important est servi par 145 000 € de recettes exceptionnelles supplémentaires.

Dépenses imprévues ou exceptionnelles
106 100 €

745 280 €

Charges de personnel et organisation des services

Après dix ans sans augmentation de personnel malgré l'augmentation de 50 % de la population, de la voirie et des espaces verts, 2010 verra **un recrutement supplémentaire aux services techniques** de la Commune afin d'ajuster les services aux besoins.

405 670 €

Autres charges

Ces autres charges représentent notamment les subventions versées par la Commune pour le bon fonctionnement des services :

Restaurant scolaire : Le coût réel d'un repas est de 4,93 € Il est facturé de 3,07 € à 3,82 € aux familles. La Commune prend en charge le complément soit 1,80 € par repas en moyenne. Le coût prévu pour la Commune est de 91 839 € en 2010 (hors frais d'emprunt et de personnel d'accompagnement)...

Ecole St Joseph : Dans le cadre du contrat d'association, le « coût à l'élève » supporté par la Commune pour le fonctionnement de l'école Pierre Perret (555 €/enfant) est également rétribué à l'école St Joseph. La Commune a délibéré pour une répercussion à hauteur de 523 €/enfant.

Centre de Loisirs : La Commune compense le déficit du Centre de Loisirs. Il augmente du fait de la création de postes durables en CDI en remplacement d'emplois aidés, ce que nous ne pouvons que saluer. Coût prévu en 2010: 69 051 €.

Subventions aux associations : Aide financière directe de 17 223 € pour les associations vicomtaises et le CCAS.



Désengagement de l'Etat :

La dotation de l'Etat représentait près de la moitié des ressources de la Commune. En 2009, elle régressait de 60 485 € et n'augmente pas significativement en 2010.

Plan d'investissements : ambitieux et incontournable.

2010 est encore une année de soutien à l'économie locale avec un programme d'investissement très soutenu à 1 231 856 €.

Les investissements engagés en 2008 et 2009 ont lancé les études de réalisation des projets structurants. 2010 verra :

- la réalisation concrète du nouveau terrain de tennis couvert afin de libérer des créneaux d'occupation de la salle de sport.
- la cession du dernier bâtiment de ferme appartenant à la Commune. Elle financera en partie les acquisitions foncières permettant ainsi de reconstituer un stock de foncier en vue du développement futur de la Commune.

Des marges de manœuvre ajustées :

Un budget se doit d'être équilibré. Les économies permettent d'amortir le choc mais si la Commune veut préserver son avenir, elle doit se doter d'une fiscalité à la hauteur de sa taille.

Notre Commune est au 12ème rang de l'agglomération sur le taux de taxe d'habitation et au 11ème rang sur le taux pour le foncier bâti.

Cette faiblesse des recettes d'imposition conjuguée à des dotations de l'Etat en berne sont trop faibles pour financer le développement des services.

Maîtrise de l'endettement :

Après 2 années sans nouveaux emprunts, la reprise d'un emprunt maîtrisé est prévu à hauteur de 207 586 €. Il restera inférieur aux remboursements en capital d'emprunt en 2010 à hauteur de 210 000 €.

Cette année, notre endettement restera stable !

Evolution des taux d'imposition :

Avec la création de la Communauté d'Agglomération (CA), c'est elle qui perçoit désormais la taxe professionnelle.

En contrepartie, les parts de taxe d'habitation qui étaient perçues par la CA sont désormais perçues par la Commune.

Le ratio d'endettement (nombre d'années pour rembourser toute la dette) passera fin 2009 à 6,7 ans.

En 2007, il était de 8,5 ans.

La comparaison sur votre feuille d'impôts locaux 2010 doit donc se faire en prenant en compte le transfert des impôts ménage à la Commune.

Au final, la Commune a voté une augmentation des taux de 5% pour 2010 pour les ménages.

Montant et contenu principal des investissements 2010

Borgerie	11 688 €	Fin des études préliminaires
Réserve foncière	96 664 €	Diverses acquisition pour assurer le développement futur
Bâtiments scolaires	137 026 €	Rachat du bungalow et aménagement de la garderie
Bâtiments communaux	64 523 €	Bureau du RAM et remise en état du lavoir
Monuments historiques	49 448 €	Rénovation de vitraux et travaux salle St Nicolas
Salle du Moulin Rouge	27 373 €	Petits équipements divers
Equipements sportifs (salle et terrains)	410 038 €	Terrain de tennis couvert Eclairage d'un terrain de foot Réfection des ouvertures (phase II)
Voirie, Parking, Panneaux.	107 132 €	Travaux divers
Réseaux et équipements de réseaux	131 220 €	Effacement de réseaux EDF Route des Essarts
Cimetière	37 015 €	Réfection des murs (phase II)
Urbanisme	3 900 €	Dépenses diverses
ZAC Les Redoux + ZI	117 890 €	Fin des études préliminaires Aménagement de la voirie
Matériel et outillage	37 939 €	Renouvellement du chargeur
TOTAL GENERAL	1 231 856€	

Nouveaux taux d'imposition

T A X E S		Taux Commune 2009 (A)	Taux CA 2009 (B)	Nouveau taux Commune après transfert (A) + (B)	Taux voté (précédent + augmentation)	Variation en proportion du taux
	Habitation	15.38%	2.12%	17.50%	18.37%	+4.97%
	Foncier Bâti	15.68%	2.31%	17.99%	18.89%	+5.00%
	Foncier Non Bâti	40.10%	3.81%	43.91%	46.10%	+4.99%
Taxe professionnelle	Désormais perçue par la Communauté d'Agglomération					

Cédric De Linage
Conseiller délégué aux finances



LE NOUVEAU SITE INTERNET ARRIVE ...

Comme vous avez été nombreux à nous l'indiquer, le temps était venu de remettre à neuf le site Internet de la Commune.

Depuis quelques mois, une commission s'est mise au travail avec l'aide précieuse de Chloé Fagot (stagiaire en communication à la Mairie) pour transformer totalement notre site Internet. Désormais il est « prêt » ou presque, quelques procédures et éléments restent encore à finaliser.

Les deux principales « nouveautés » portent sur la possibilité offertes aux associations de rajouter elles-mêmes leurs actualités et évènements et la création d'un annuaire

économique des acteurs de la commune (mis en place prochainement).

Vous trouverez sur votre nouveau site Internet, plusieurs rubriques :

- Une rubrique Services municipaux, qui présente tous les services de la commune et vous donne la possibilité de télécharger les comptes rendus des Conseils municipaux.
- Une rubrique Vie pratique, qui regroupe toutes les informations sur les commerces de proximité, les associations mais aussi le musée, la bibliothèque et les salles municipales ainsi que les horaires de la Poste, des cars et trains...

- Une rubrique Entreprendre, où vous trouverez l'annuaire économique de la commune ainsi que les marchés publics, mais aussi une grande nouveauté avec une partie demandes d'emploi.

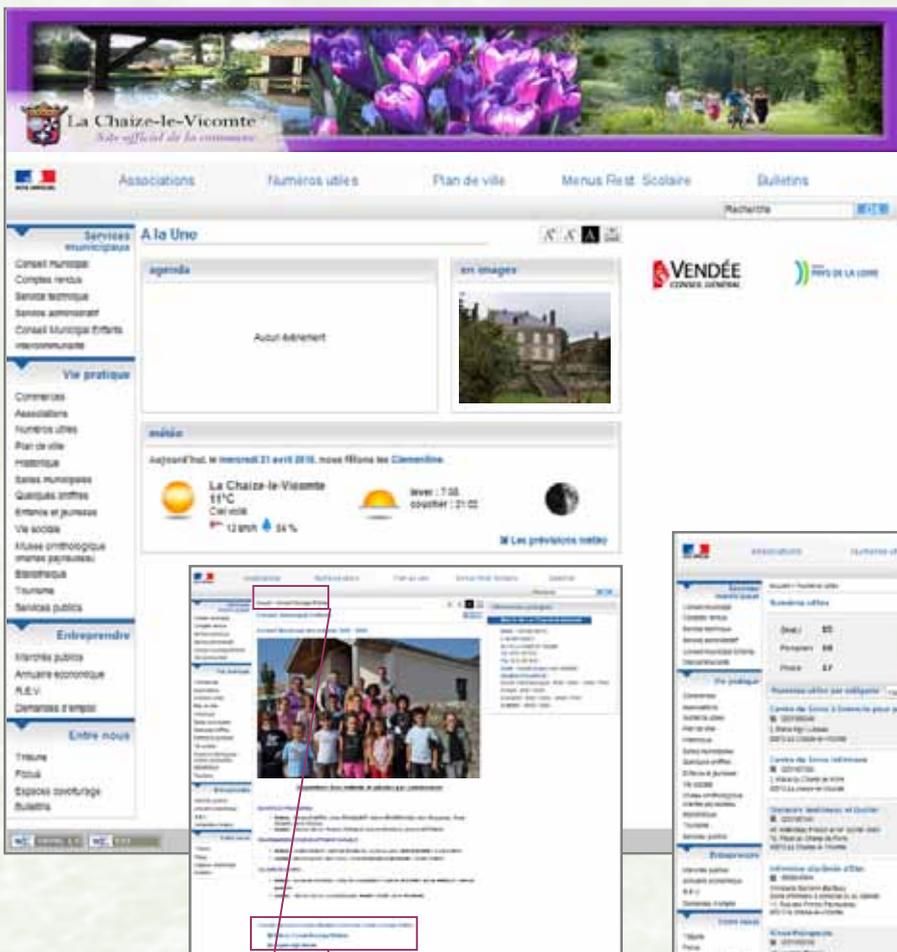
- Une rubrique Entre nous, composée entièrement de nouveautés, avec le téléchargement des bulletins en PDF, un espace tribune où vous pourrez poser des questions à tous vos élus !

Mais aussi l'espace covoiturage et l'espace focus qui mettra en avant une personnalité forte de la commune (n'hésitez pas à nous proposer des idées...)

Enfin vous aurez accès sur la première page, à l'agenda des évènements, à la météo mais aussi comme vous l'avez souhaité aux menus du restaurant scolaire.

Nous espérons que cet outil, remodelé aux nouvelles habitudes de communication répondra à vos attentes et sera pour vous un moyen de vous tenir informés pratiquement en temps réel sur la vie de votre commune.

Un site que nous souhaitons informatif et très agréable à visiter et à re-visiter... sans modération ! www.lachaizelevicomte.com »



Pour retourner sur la page d'accueil du site Internet, cliquez sur le lien accueil, au dessus du nom de la page sur laquelle vous êtes actuellement

Accueil > Conseil Municipal Enfants

Pour consulter les sous-rubriques liées à la page sur laquelle vous êtes actuellement, cliquez sur le lien, en bas de page, qui vous intéresse.

Consulter les sous-rubriques affectées à la rubrique Conseil Municipal Enfants :

- Rôle du Conseil Municipal Enfants
- Projets déjà réalisés



EN BREF !

Le Musée recrute pour l'été :



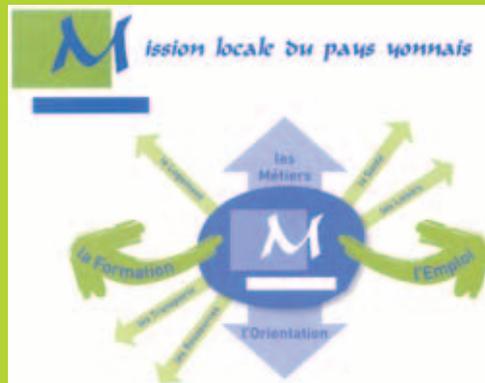
Le Musée ornithologique sera ouvert tous les jours durant l'été.

Nous recherchons un saisonnier pour effectuer les visites du 5 juillet au 29 août, pour un total de 108 heures sur les deux mois.

Etudiant en Histoire ou en Biologie, si vous êtes intéressé(e), veuillez vous adresser à la Mairie ou au Musée.

Le Restaurant scolaire ouvre ses portes

Le Restaurant scolaire organise ses portes ouvertes, le vendredi 4 juin de 16h30 à 19h.



Les conseillers en insertion accueillent les jeunes sur rendez-vous ou lors de permanence au siège :



La Roche sur Yon Espace Prévert

70 rue Chanzy
02.51.09.89.70 (standard)
02.51.09.89.34 (accueil jeunes)
missionlocale@mlpy.org

La Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes demandeurs d'emploi, âgés de 16 à 25 ans, afin de faciliter :

- leurs démarches d'orientation professionnelle,
- de recherche de formation et d'emploi.

Une information pour les 16-25 ans dans votre commune aura lieu le :

**Jeudi 20 mai 2010
de 10H30 à 12H00**

Salle Ronsard

Inscription auprès de la Mairie

Naissances

DUBOIS Lucien <i>Rue des Rossignols</i>	10/02/20102
CLAUDE Mathis <i>Les Bouchais</i>	25/02/2010
HIBLOT Théa <i>14 rue du Moulin Rouge</i>	04/03/2010
SORIN Bathilde <i>Rue de Virecour</i>	08/03/20101
MERCIER Alice <i>rue des Chênes</i>	08/03/20103
SIMONNEAU Léa <i>Rue du Relais de Poste</i>	18/03/2019
PAILLEREAU PRUDO Gaspard <i>10 imp. des Vicomtes de Thouars</i>	24/03/2010
VIOLLEAU Léo <i>1 allée du Coche</i>	25/03/2010
POUPIN Maël <i>1 rue du Granit</i>	06/04/2010

Décès

PEIGNON (GABORIAU) Suzanne <i>Maison de Retraite Payraudeau</i>	19/02/2010
PAQUEREAU (JOUSSÉ) Solange <i>Maison de Retraite Payraudeau</i>	19/02/2010
GAUTREAU Marius <i>Maison de Retraite Payraudeau</i>	02/03/2010
MARTINEAU Gustave <i>10 Rue de Ricordeau</i>	04/03/2010
GUITTOT (VALOTEAU) Marie-Thérèse <i>46 rue de la Gare</i>	21/03/2010
NAULEAU Fabrice <i>4 Bis rue du Caillaud</i>	14/04/2010
GRELAUD Gérard <i>Maison de Retraite Payraudeau</i>	14/04/2010

Mariages

AUDET Richard & SAVIN Emilie	03/04/2010
------------------------------	------------



MANIFESTATIONS

Samedi 08 mai :

Défilé commémoration

Samedi 15 mai :

Nuit européenne des Musées

Musée ornithologique Charles Payraudeau

Mercredi 19 et jeudi 20 mai :

Permanence présentation thermographie aérienne

De 17h à 20h à la Mairie

Samedi 29 mai :

Accueil des nouveaux habitants

10h à la Place du champ de foire

Vendredi 04 juin

Portes ouvertes du Restaurant scolaire

De 16h30 à 19h

Mardi 08 juin :

Réunion publique Z.A.C

Salle du Moulin Rouge

Vendredi 18 juin :

Fête de la Musique

Vendredi 25 juin :

Fête de l'Ecole Pierre Perret

Samedi 26 juin :

Cinéma de plein air organisé par Familles Rurales

Vallée des Impériales

Dimanche 04 juillet :

Kermesse de la Paroisse

Mercredi 14 juillet

Fête des Parachutistes

Salle du Moulin Rouge



Samedi 15 mai : 6ème édition de la « Nuit européenne des Musées ».

Cette sixième édition de la « Nuit des musées » est placée sous le haut patronage du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO.

A La Chaize-le-Vicomte, le musée ornithologique Charles Payraudeau sera ouvert de 19 h à 1 h du matin et des visites guidées avec le conservateur, Jean Vimpère, auront lieu toutes les heures.

Le musée a prévu et organisé pour la circonstance des animations gratuites pour tout public; les enfants sont particulièrement invités.

Trois étudiantes du Centre de Formation Professionnelle du Lycée Nature proposent une série d'animations sur le thème « Découvertes intuitives le temps d'une nuit ».

A partir des cinq sens, odeurs, ouïe, toucher, vue, goûter, une série d'ateliers permettra de reconnaître et d'identifier des animaux et des éléments de la nature.

Les contes et légendes de La Chaize seront mis en spectacle par un jeu d'ombres chinoises...

Une sortie dans la vallée du Marillet, de 20 h à 22 h, guidée par une animatrice de la LPO Vendée, Amandine Brugneaux, permettra de découvrir « les amphibiens de la vallée ». Cette visite sera complétée par une exposition sur les Amphibiens.

Enfin, ceux qui aiment regarder le ciel auront à leur disposition des lunettes astronomiques et des guides pour identifier planètes et étoiles.

C'est à un beau programme d'animations autour de notre musée que vous êtes tous conviés. N'hésitez pas à faire plaisir à vos enfants en leur faisant découvrir la nature, salle Ronsard et musée de La Chaize, la nuit du 15 mai.



Crédit photo : Jacques Auvinet

Accueil des nouveaux arrivants.

M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal invitent les nouveaux habitants vicomtais qui se sont installés sur notre commune depuis mai 2009 à une « matinée rencontre » le samedi 29 mai.

Ils vous donnent rendez-vous à 10H Place du champ de foire pour une balade en car à la découverte de différents sites de la commune.

Il est impératif de vous inscrire auprès de l'accueil : 02 51 05 70 21.

Cette matinée se conclura par le verre de l'amitié salle Ronsard derrière la Mairie. Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce moment d'échange

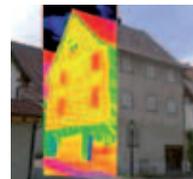
Le Pays Yon et Vie thermographie votre habitation !

L'objectif est d'évaluer la qualité de l'isolation de tous les bâtiments situés sur le territoire, de sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et de les conseiller pour réaliser des travaux d'isolation.

Pour cela, le Pays Yon et Vie organise deux séances où vous pourrez voir l'image de votre logement thermographié et donc

visualiser les déperditions thermiques au niveau de votre toiture.

Deux permanences sont organisées à la Mairie de la Chaize-le-Vicomte, le 19 et 20 mai 2010 de 17h à 20h.



Horaires d'ouverture

Le lundi, mercredi et jeudi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 30 / 17 h 30 • Mardi : 08 h 30 / 12 h 30 • vendredi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 00 • Samedi : 10 h 00 / 12 h 00

Mairie de La Chaize-le-Vicomte

4 rue des Noyers • 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE • Tel : 02 51 05 70 21 • fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie-la-chaize-le-vicomte@wanadoo.fr • Site internet : www.lachaizelevicomte.fr

Directeur de publication :

Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21 • Tirage : 1400 exemplaires • Imprimerie Boutet - Pôle d'activités de la Bretonnière - 85600 Boufféré - Tél : 02 51 94 01 04